

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU

2014

Rapport d'activité

SOMMAIRE

INTRODUCTION

LES INDICATEURS TECHNIQUES

- Pôle économiquePôle éducatif et social
- Pôle environnemental
- Pôle financier

LES INDICATEURS FINANCIERS

- Compte administratif 2014
 Recettes et dépenses afférentes à chaque pôle

INTRODUCTION

Rappel des compétences de la Communauté de Communes

SES COMPETENCES OBLIGATOIRES

· Aménagement de l'espace

- O Elaboration d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement
- O Gestion de la route de la plaine reliant la D62 (entre Pieve et Rapale) à la départementale d'Oletta à Stu Petru

Développement économique

- O Elaboration d'un plan de développement micro-régional
- O Création d'une maison du développement
- O Développement touristique communautaire
- Maintien et développement des activités agricoles, artisanales, commerciales, industrielles et de services
- Elaboration d'un plan de développement des technologies de l'information et de communication

SES COMPETENCES OPTIONNELLES

· Protection et mise en valeur de l'environnement

- O Gestion et aménagement des espaces naturels et sensibles du territoire
- O Mise en œuvre d'un programme de remise en état des cours d'eau
- Actions de dépollution
- O Actions de prévention contre les incendies
- O Elimination des déchets ménagers et assimilés (collecte et traitement)
- O Réhabilitation, construction et entretien des équipements sportifs
- O Mise en place d'une politique d'incitation à la promotion du patrimoine

Logement et cadre de vie

O Elaboration et mise en oeuvre d'une politique d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie

Compétences nouvellement transférées à la CC

- Assainissement non collectif
- Tourisme : création d'un office intercommunal de tourisme
- Social
- Enfance jeunesse (2015)

2014 a été une année charnière, les municipales ayant remodelé le conseil communautaire. L'année budgétaire s'est donc organisée sur la mise en oeuvre du plan de développement voté en novembre 2013 afin que les différentes commissions soient en ordre de marche et les perspectives posées dans le plan commencent à prendre forme.

En Novembre 2013, les conseillers communautaires ont donc validé par délibération un schéma de développement concrétisant leur ambition de donner à ce territoire l'expression de

ses potentialités, tant au niveau patrimonial, culturel environnemental, qu'au niveau des ressources humaines qui le caractérise.

Ce schéma (cf en annexe) s'articule autour de 4 pôles :

- Un pôle économique
- Un pôle éducatif et social
- Un pôle environnemental
- Un pôle financier

Ces 4 pôles sont conjointement liés et les passerelles établies entre eux permettent d'œuvrer sur toutes les composantes nécessaires à l'élaboration, la conduite, la consolidation ou la pérennisation des projets dan quelque domaine que ce soit.

Développer par une approche systémique du territoire a été un choix audacieux mais porteur. Dans chaque domaine, une série de projets, de méthodes, ont été et sont engagées, permettant ainsi une structuration certaine du territoire ouvrant ainsi les possibilités de consolidation de l'existant et de création d'activité.

LES INDICATEURS TECHNIQUES

Le pôle économique

Une des toutes premières actions du pôle a été de poser une photographie juste du territoire afin d'avoir un point < 0 > qui nous aide à décider et à rédiger la structuration. Pour cela, des actions ont été menées :

- **Création d'un répertoire des compétences** : liste exhaustive des activités présentes dans chaque commune du territoire
- Création d'un répertoire des niveaux de formation des jeunes (- de 30 ans) du territoire
- Evaluation avec Pôle Emploi des profils des demandeurs d'emploi du territoire pour nous permettre de mieux orienter nos projets et les mettre en adéquation avec la demande
- Participation à la gestion et à l'aménagement de l'Agriate avec le Conservatoire du Littoral et le Conseil Général de Haute Corse
- **Diagnostic agraire** effectué par des étudiants de l'Institut des Régions Chaudes de SupAgro Montpellier (cf Pôle Educatif)
- Mise en place d'un comité de gestion des espaces agricoles et naturels regroupant tous les acteurs publics et privés ainsi que les élus. Ce comité a pour mission de suivre le développement agricole du territoire
- Création d'une ASL (Association Syndicale Libre Agricole) sur la commune d'Oletta et d'une AFP (Association Foncière Pastorale) regroupant du foncier des territoires des communes de Pieve, Rapale, Soriu, San Gavinu di Tenda

- Mise en projet de la création d'un atelier collectif de découpe et de transformation.

Deuxième axe porté par le Pôle Economique : le **tourisme**.

S'agissant de ce domaine, les élus ont souhaité se doter des outils nécessaires à générer une offre touristique qualitative, orientée vers le tourisme familial, patrimonial, culturel, de nature, l'agro-tourisme.

- Mise en œuvre de la création d'un Office Intercommunal de Tourisme et de la taxe de séjour
- **Pôle Touristique du Pays Bastiais :** la CC Nebbiu s'est fortement engagée dans ce projet et en est la co-fondatrice.
- Mise en projet de la création d'un centre d'interprétation archéologique en partenariat avec la DRAC
- Création d'un sentier du patrimoine sur la commune de Soriu
- Mise en œuvre d'un projet de création d'un réseau de sentiers intracommunes pour la randonnée pédestre, équestre, cycliste

Le pôle éducatif et social

Les élus ont souhaité que ce Pôle soit un des piliers du développement du territoire et qu'il soutienne l'idée que l'éducation et la formation sont primordiales à l'émancipation de nos jeunes présents sur le territoire. Afin de mener à bien cette mission de construction de l'offre éducative, le choix a été fait de s'adosser à des unités de référence pour mener à bien notre cation et de se doter des outils les plus pertinents.

- Partenariat avec l'Institut des Régions Chaudes (IRC) de SupAgro Montpellier
 - O Stages collectif sur le territoire 2014-2015 : Accueil de 20 étudiants ingénieurs en octobre 2014 pour la première partie du diagnostic agraire
 - Offre éducative : passerelle entre les jeunes du territoire et l'IRC pour l'accueil d'étudiants du Nebbiu souhaitant faire leurs études à l'IRC ou SupAgro
 - O Pôle de compétitivité formation de développeurs : mise en œuvre en 2016 d'une unité de formation de développeurs basée sur l'approche systémique. Notre territoire sera un territoire pilote en la matière
- Présence du territoire au sein du réseau international Formation Agricole Rurale (FAR) qui porte la réflexion sur la formation des jeunes installants en agriculture familiale.
- Partenariat avec l'Université de Corse :
 - O Embauche d'étudiants en alternance : un étudiant sur l'animation PLPI à partir de la rentrée d'octobre 2014
 - O Engagement des étudiants sur certains projets européens que nous menons (Programme Symbols...)
 - Lien avec la Fondation de l'Université de Corse
 - O Mise en oeuvre d'une passerelle ente l'Université de Corse et l'IRC

- Partenariat avec le lycée Agricole de Borgu : nous souhaitons mettre en place un système d'accompagnement à l'installation qui engage le futur agriculteur dès son entrée en formation et un lien fort avec les ASL et Afp présentes sur notre territoire
- **Gestion de l'extra-scolaire sur l'ensemble du territoire:** partenariat avec l'Association A Leia
- Mise en oeuvre d'un programme territorial de réhabilitation et de construction d'équipements sportifs

Concernant le social, les élus souhaitent doté le territoire des équipements qui permettront de répondre à une proximité avec les personnes âgées, en difficultés ou plus vulnérables, à une proximité des soins, élément important du maintien des populations dans le rural.

- Mise en œuvre de la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : outre ses missions régaliennes, ce CIAS portera les projets suivants
 - La mise en oeuvre du centre aéré de Rutali (anciennement CAF) que la CC
 Nebbiu souhaite acquérir et réhabiliter. Le CIAS y installera :
 - L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hebergement) pour les activités extrascolaire
 - Un Relais Services pour l'interface avec les différents organismes sociaux (CAF, Sécu, MSA, ...)
 - Une proximité de soins liés à l'enfance : PMI, permanences pédiatre,...
 - o Projet Cas'Alza : création d'unités de soins pour les malades d'Alzeimer, en partenariat avec l'Armée du Salut et le Cerema
 - Projet maison de services : création de logements pour personnes âgées valides en partenariat avec l'Armée du Salut

Le pôle environnemental

Faire de notre territoire un cadre de vie exemplaire est une œuvre quotidienne sur laquelle les élus ne ménagent pas efforts et moyens.

- **Création d'un recyclerie intercommunale**, équipée pour accueillir l'ensemble des déchets sélectifs et qui après une année d'exploitation donne déjà pleine satisfaction avec un taux moyen de recyclage de 35% alors que la moyenne régionale est de 20%.
- Consolidation du réseau de collecte et de tri sélectif par une rationalisation des points d'apport volontaires, le développement des moyens de tri vers les particuliers et les professionnels
- Mise en oeuvre de la création d'un Service intercommunal Pour l'Assainissement Non collectif (SPANC)
- Animation du Plan Local de Prévention Incendie du Nebbiu
- Création d'une réserve intercommunale de Sécurité Civile
- Mise en œuvre de m'élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde
- Animation des sites Natura 2000 du territoire
- Réhabilitation des berges de l'Aliso

Le pôle financier

Le pôle financier contribue à l'ensemble du travail de chaque pôle. Il veille à ce que le budget annuel soit en cohérence avec les objectifs posés mais travaille également sur :

- Quelle fiscalité pour un territoire engagé sur le développement ?
- La mutualisation des moyens techniques et humains au sein de la CC pour rationaliser les dépenses de fonctionnement

LES INDICATEURS FINANCIERS

- Compte administratif 2014

CF ANNEXE 1

- Recettes et dépenses afférentes à la collecte et traitement des déchets ménagers et sélectifs

PÔLE ENVIRONNEMENTAL			
INTITULÉ DEPENSES	MONTANT TTO		
Collecte des déchets ménagers et sélectifs	1 063 932.83		
Livres, disques, cassettes (Communication recyclerie)	1 845.60		
Vêtements de travail	4 855.39		
Carburants	35 696.25		
Fourniture de petit équipement	8 039.08		
Voies et réseaux	167 863.88		
Maintenance	63 980.34		
Primes assurance	35 821.69		
Frais de télécommunications	3 444.08		
Salaires personnel titulaire	169 665.57		
Salaires personnel non titulaire	55 963.63		
Cotisations Centre de gestion (2% masse salariale nette)	4 512.58		
Charges de sécurité sociale et de prévoyance (1% masse salariale nette)	2 256.29		
Cotisations Urssaf (28% masse salariale nette)	63 176.17		
Cotisations caisses de retraite (38% masse salariale nette)	85 739.09		
Cotisations Assedic (1% masse salariale nette)	2 256.29		
Médecine du travail	3 144.24		
Contribution aux organismes de regroupement (Syvadec)	323 012.66		
Titres annulés	32 660		
Opération n°99993 Ordures ménagères : Construction recyclerie financée à 90%	763 068.34		

PÔLE ENVIRONNEMENTAL		
INTITULÉ RECETTE		MONTANT TTC
Collecte des déchets ménagers et sélectifs		627 138
	EOM	627 138

Montant global des dépenses de collecte : 1 063 932.83 €

Montant global des recettes (REOM 2014) : 627 138 € pour 3135 foyers

Déficit du poste « Collecte et traitement des déchets ménagers et sélectifs : - 436 794.83 €

Point d'équilibre : 340 € par foyer

Redevance OM 2014 : 200 € par foyer

Ces chiffres 2014 s'appuient sur des opérations orchestrées par l'ouverture de notre recyclerie au 1^{er} juillet de l'année seulement. Ce qui fait apparaître des données en demi-teinte puisque le tri sélectif a été opérationnel durant seulement les 6 derniers mois. Le choix fait par les élus de ne pas augmenter considérablement la redevance a pu, jusqu'à aujourd'hui, limiter la pression sur les ménages.

Nous avons reçu cette année un courrier du Préfet nous demandant d'ouvrir un budget annexe pour le poste. Cette ouverture de budget annexe implique l'équilibre de ce budget. Il sera donc obligatoire que la redevance 2016 couvre les besoins de financement du poste. Si l'équilibre budgétaire n'est pas présenté, le budget sera refusé par la Préfecture qui imposera cet équilibre.

Afin d'établir ce budget annexe 2016 en équilibre, nous nous baserons sur les données 2015 où le tri a été opérationnel toute l'année et proposerons au Conseil Communautaire une redevance en adéquation.

Le Président

Jean Pierre Leccia

DEPENSES PRESTATIONS TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS SELECTIFS

	Janv 14	Févr 14	Mars 14	Avr 14	Mai 14	Juin 14	Juil 14	Août 14	Sept 14	Oct 14	Nov 14	Déc 14	TOTAL
AM ENVIRONNEMENTS	Pas de traitements des déchets sélectifs						1761	1886	3018	2521	1384	1690	12260€
CONSTRUCTIONS DU NEBBIU	Pas de transports vers centre de traitement					3600	5336	4050	3750	1800	2400	20936 €	

FLUX DES DECHETS SELECTIFS DE LA RECYCLERIE (en tonnes)

FLUX	Janv 14	Févr 14	Mars 14	Avr 14	Mai 14	Juin 14	Juil 14	Août 14	Sept 14	Oct 14	Nov 14	Déc 14	TOTAL 2014
ОМ	95,10	82,10	97,40	107	117,9	134,5	174,80	199, 7	144,8	118,7	100,7	120,2	1492,90
DIB							10,92	12,6	18,58	16,02	9,54	9,74	77,40
EMBALLAGE	3,00	2,50	2,90	1,60	4,30	1,30	6,8	5,30	2,60	2,00	2,50	1,66	36,46
FER							6,72	5,80	8,10	5,40	3,40	3,76	33,18
VERRE	5,80	6,30	8,30	5,80	10,50	2,60	22,54	26,2	11,40	13,70	0,00	17,38	130,52
BOIS MELANGE A + B					-		5,46	7,48	10,56	3,36	4,80	4,54	36,20
CARTON							1,88	2,70	1,10	0,90	0,00	1,32	7,90
PAPIER / JOURNEAUX	3,10		3,10		3,30	3,10	6,42	5,40	0,00	6,10	0,00	6,62	37,14
DECHETS VERTS							2,02	0,00	4,74	5,28	0,00	5,90	17,94

Tonnages OM 2013	178,2	210, 1	134,4	118,3	95,1	99,9	
------------------	-------	-----------	-------	-------	------	------	--

